

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à huis clos à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 16 mars 2021, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux: Messieurs Marc Hardy et Claude Morin et Mme Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, le maire déclare la séance ouverte.

2021-0316-035

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de Février 2021
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Correspondance
6. Première période de questions
7. Travaux municipaux et administratifs
  - 7.1. Calendrier des travaux
  - 7.2. Suivi
    - 7.2.1. MTQ – Nouvelle directive
    - 7.2.2. Vidéotron
    - 7.2.3. Covid 19
    - 7.2.4. Élection – Coût Covid 19 – formations
    - 7.2.5. Nettoyage des boues
    - 7.2.6. États financiers 2020 – Déclaration des intérêts pécuniers
    - 7.2.7. Assurances responsabilités
    - 7.2.8. Sûreté du Québec – Présence policière
    - 7.2.9. Offre de service – Traitement des matières organiques
    - 7.2.10. Compilation tonnage résiduel et recyclable 2020
    - 7.2.11. Rapport consommation eau potable 2020
    - 7.2.12. Analyse des comptes à recevoir
    - 7.2.13. Aide financière
    - 7.2.14. Borne électrique
    - 7.2.15. Aide financière Mont-Vidéo
  - 7.3. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. MTQ – Programme d'aide à la voirie locale
10. Poste agent de développement
11. Vente – parcelle de terrain 6<sup>e</sup> Avenue
12. Adhésion regroupement d'achats – bacs pour compostage
13. Demande d'aide financière – Les ZZZ'Ouvrières
14. Demande d'aide financière – Gala Méritas
15. Projet structurant – MRC Abitibi
16. Reconnaissance bénévolat – Bibliothèque
17. Projet Mont-Vidéo – Phases 2 et 3
18. Balai ramasseur
19. Gravière famille Fiset
20. Informations diverses :
  - 20.1. Facturation - Avenue des Riverains – Ligne électrique
- 22) Deuxième période de questions
- 23) Levée de l'assemblée

2021-0316-035-1

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2021**

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2021 soit et est par la présente adopté.

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**Comptes payés au 28 février 2021**

1. Salaire net des employés et élus municipaux.....	45 301.91 \$
2. SNC Lavalin - Honoraires professionnels .....	7 392.89 \$
3. Revenu Québec - Remise du mois de janvier .....	22 461.31 \$
4. Agence du revenu du Canada - Remise du mois de janvier.....	8 499.49 \$
5. SSQ Groupe financier - Assurance collective.....	3 860.90 \$
6. Postes Canada - Achats de timbres envoi compte de taxes 2021.....	1 586.65 \$
7. Autobus Maheux - Frais de messagerie .....	23.00 \$
8. Robert Boileau Inc. - Aréna .....	1 717.73 \$
9. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau .....	63.21 \$
10. H2lab - Analyse d'eau potable et usée .....	442.71 \$
11. Hydro-Québec - Frais d'électricité .....	7 870.39 \$
12. Lumen - Fil électrique garage et entrepôt .....	297.26 \$
13. MRC Abitibi - Liens optiques.....	1 097.96 \$
14. PG Solutions inc. - Comptes taxes et enveloppes .....	595.40 \$
15. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux .....	275.94 \$
16. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels .....	191.16 \$
17. Télébec - Publicité annuaire, aréna .....	135.87 \$
18. Trottier, Jean-Guy - Frais de déplacements .....	90.00 \$
19. UAP - Entretien camion.....	53.62 \$
20. Canadien National - Entretien passage à niveau .....	592.00 \$
21. Hydro-Québec - Frais d'électricité .....	2 230.44 \$
22. Info page - Frais de communication .....	95.37 \$
23. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux .....	208.60 \$
24. Propane Élite - Propane garage municipal.....	581.41 \$
25. Roy, Yvan - Frais de déplacements .....	45.00 \$
26. Télédistribution Amos - Service internet.....	258.46 \$
<b>Total.....</b>	<b>105 968.68 \$</b>

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

**CORRESPONDANCE****TRANSPORT CANADA – RÉSULTAT D'INSPECTION**

Suite à l'inspection réalisée en septembre 2020, Transport Canada confirme qu'aucune non-conformité ou préoccupation n'a été décelée au cours de l'inspection.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA – RAPPORT ANNUEL 2019-2020**

Le Centre de services scolaire Harricana transmet son rapport annuel 2019-2020. Il est possible de le consulter en ligne au [www.csharricana.qc.ca](http://www.csharricana.qc.ca).

**CNESST – MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

La Municipalité devra procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale au printemps 2021.

**PRAXAIR CANADA – DÉNOMINATION SOCIALE**

La dénomination sociale de Praxair est passée officiellement au nom de Linde Canada depuis le 1<sup>er</sup> mars.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen a transmis des questionnements aux membres du conseil concernant la signalisation et limite de vitesse dans le secteur du lac Fiedmont.

Les membres du conseil sont en accord aux éléments apportés par celui-ci, des pancartes seront ajoutées avec mention "ne pas utiliser de freins moteur" ainsi que des affiches de sécurité "attention à nos enfants". La Municipalité procédera également à l'ajout de pancartes de "partage de la route avec les vélos". Et ceci, selon la portion de route demandée, soit de chez M. Long jusqu'au pont.

En ce qui concerne la limite de vitesse, un sondage sera transmis aux résidents du secteur et une analyse des réponses obtenues sera réalisée. Si le secteur est en faveur, la Municipalité pourra procéder à une modification de la limite de vitesse.

Une citoyenne demande la possibilité de procéder à l'achat d'un terrain de maison mobile. Des vérifications seront à réaliser par l'inspecteur municipal sur les possibilités de vente de ces terrains tout en respectant les règlements municipaux.

## **TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS**

### **CALENDRIER DES TRAVAUX**

Un calendrier des travaux est en préparation, celui-ci sera déposé par le directeur adjoint des travaux publics et sera présenté à l'assemblée régulière du mois d'avril.

### **SUIVI**

#### **MTQ – NOUVELLES DIRECTIVES**

Suite à la présentation des nouvelles modalités du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) aux municipalités, une problématique concernant un nouveau critère concernant l'admissibilité des dépenses hivernales dans le volet « Entretien » a été soulevée par M. Alain Therrien. Des démarches ont été entreprises par la FQM auprès des instances gouvernementales afin de rétablir l'admissibilité des dépenses hivernales qui prévalait dans le précédent programme.

#### **VIDEOTRON**

Le changement de Cableamos vers Videotron sera réalisé prochainement pour la Municipalité. Les systèmes du service de téléphonie IP seront remplacés dans tous les bâtiments municipaux.

#### **COVID-19**

Suite aux directives de la Santé publique, le patinage libre a pu être offert à l'aréna pendant la semaine de relâche. Plusieurs municipalités fermeront leur aréna d'ici le 29 mars. L'aréna fermera pour la saison le 25 mars afin de s'ajuster avec les services d'Hydro-Québec.

#### **ÉLECTION – COUT COVID-19 - FORMATIONS**

Des coûts additionnels seront à prévoir concernant l'aménagement des lieux ainsi que des formations supplémentaires pour les élections dans le contexte actuel de la pandémie.

#### **NETTOYAGE DES BOUES**

Les relevés nécessaires ont été effectués et remis à SNC Lavalin. Des discussions avec le directeur des travaux publics sont à venir pour la poursuite du projet.

#### **ÉTATS FINANCIERS 2020 – DECLARATION DES INTERETS PECUNIERS**

Un document est à compléter par les membres du conseil pour la déclaration des intérêts dans le cadre de la planification de l'audit financier par M. Daniel Tétrault, CPA.

#### **ASSURANCES RESPONSABILITE**

Des coûts supplémentaires importants ont été appliqués en assurances biens et responsabilités. Une révision des franchises a été réalisée ainsi que des protections aux différents bâtiments municipaux.

#### **SURETE DU QUEBEC – PRESENCE POLICIERE**

La Sûreté du Québec a informé la municipalité qu'ils travaillent présentement un nouveau calendrier de présence policière sur le territoire.

#### OFFRE DE SERVICE – TRAITEMENT DES MATIERES ORGANIQUES

Les coûts de l'offre de service ont été confirmés par écrit pour le traitement des matières organiques par la Municipalité de Landrienne.

#### COMPILATION TONNAGE RESIDUEL ET RECYCLABLE 2020

Le dépôt du rapport a été effectué lors de la dernière assemblée.

#### RAPPORT CONSOMMATION EAU POTABLE 2020

M. Alain Therrien dépose le rapport de consommation en eau potable pour l'année 2020. Une hausse de consommation d'eau potable de 2,4 gallons par personne par jour est constatée.

#### ANALYSE DES COMPTES A RECEVOIR

M. Alain Therrien dépose le rapport des comptes à recevoir au 28 février 2021.

#### AIDE FINANCIERE

Une aide financière de 5 000 \$ a été accordée par Mme Suzanne Blais dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires pour le démarrage de la saison de la serre et du jardin dans le contexte de la pandémie.

#### BORNE ELECTRIQUE

Un premier chèque de 83 \$ a été reçu pour l'utilisation de la borne électrique.

#### AIDE FINANCIERE MONT-VIDEO

Les aides financières provenant de la MRC Abitibi et de la MRC Vallée-de-l'Or ont été confirmées. La Municipalité de Barraute poursuit la même entente d'aide financière auprès de la Corporation du Mont-Vidéo également.

#### **AUTRE INFORMATION**

Aucune autre information n'est ajoutée.

#### **SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

Aucune information n'est transmise par les conseillers.

2021-0316-036

#### **MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

Attendu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute ont pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engagent à les respecter;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité de Barraute s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Attendu que la Municipalité de Barraute choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière sous l'option suivante : estimation détaillée du coût des travaux;

Attendu que le chargé de projet de la municipalité, M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, sur la proposition de Mme Manon Plante, appuyée par M. Claude Morin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal de Barraute autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-0316-037

#### **POSTE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations des membres du comité de sélection et reconnaissent que la démarche effectuée s'est faite conformément à leurs attentes et dans le respect des règles éthiques en vigueur;

En conséquence, il est unanimement résolu que la Municipalité de Barraute confie le poste d'Agente de développement économique local à Mme Sophie Cardin, selon les conditions et avantages inscrits à la politique des ressources humaines. Le directeur général, M. Alain Therrien, est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour donner effet à la présente.

2021-0316-038

#### **VENTE – PARCELLE DE TERRAIN 6<sup>E</sup> AVENUE**

Attendu que M. Mario Rivest a procédé à une demande d'achat d'une parcelle de terrain de la 6<sup>e</sup> Avenue, lot # 5 380 305 auprès de la Municipalité de Barraute d'une dimension de 10 330 pieds carrés;

Attendu que les membres du conseil ont fixé en février 2020 les conditions d'achats des terrains commerciaux situés au nouveau site d'infrastructures municipales et ceux-ci proposent la même tarification;

Attendu qu'une offre pour procéder à l'achat d'une parcelle de terrain de la 6<sup>e</sup> Avenue sera proposée au propriétaire voisin audit terrain;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin, et unanimement résolu :

1. Que la Municipalité de Barraute vende à l'entreprise « Machinerie 3M », une parcelle de terrain de 10 330 pieds carrés au prix de 5 165 \$ plus taxes que l'acquéreur s'engage à payer au vendeur déduction faite de l'acompte déposé, lors de la signature de l'acte de vente;
2. Que l'acquéreur respecte les conditions émises à l'achat d'un terrain commercial tel que stipulé à la résolution # 2020-0205-025;
3. Que cette vente soit faite libre de toute priorité ou hypothèque et avec les garanties légales;
4. Que l'acquéreur prenne possession dudit immeuble à compter de la date de la vente notariée;
5. Que les frais de contrat notarié soient à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles;
6. Que M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute, à recevoir le prix de vente et en donner quittance, à y faire toutes les déclarations qu'ils jugeront utiles, à y stipuler toutes les clauses additionnelles qu'ils jugeront nécessaires et d'une façon générale à faire tout le nécessaire.

2021-0316-039

#### **ADHÉSION REGROUPEMENT D'ACHATS – BACS POUR COMPOSTAGE**

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des conditions du « Regroupement d'achats UMQ pour les bacs roulants et mini-bac de cuisine », fiche technique d'inscription A.O. # Bac-2020;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'autoriser et mandater M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à adhérer au regroupement d'achats de l'UMQ pour procéder à l'achat de bacs roulants aérés de 240 litres et de mini-bacs de cuisine et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2021-0316-040

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LES ZZZ'OUVRIÈRES**

Attendu que le comité les ZZZ'Ouvrières (groupe de parents bénévoles) a transmis une demande d'aide financière à la Municipalité de Barraute pour offrir un cadeau de fin d'année aux enfants de la maternelle 4 ans à la sixième année de l'école primaire Notre-Dame-du Sacré-Cœur;

Attendu que le comité est limité dans les activités offertes et de financement en contexte de pandémie;

Attendu que l'activité offerte s'inscrit dans un volet de favoriser les saines habitudes de vie sur le territoire de la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute offre une aide financière au montant de 500,00 \$ au comité les ZZZ'Ouvrières pour le projet d'achat de laissez-passer pour la saison estivale sur les sites du Mont-Vidéo.

2021-0316-041

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS**

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute alloue la somme de 100,00 \$ au Gala Méritas virtuel organisé par l'École Secondaire Natagan, le jeudi 10 juin 2021, pour souligner l'effort et le mérite de ses élèves.

2021-0316-042

#### **PROJET STRUCTURANT DE LA MRC ABITIBI – PROJET SENTIER ET AIRE DE REPOS LAC FIEDMONT**

Attendu que l'amélioration et la mise en valeur des espaces verts est une action prioritaire pour la municipalité de Barraute afin d'améliorer la qualité de vie des familles et aînés sur son territoire;

Attendu que la MRC Abitibi, par son programme « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC Abitibi » offre une aide financière à la réalisation de projets sur son territoire;

Attendu qu'un projet de « sentier et aire de repos du lac Fiedmont » est en élaboration par la municipalité de Barraute;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que Mme Sophie Cardin, agente de développement économique locale et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, soient par la présente mandatés et autorisés :

- Pour procéder à une demande d'aide financière à la MRC Abitibi dans le cadre de « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC Abitibi » pour le projet « Sentier et aire de repos du lac Fiedmont » sur le territoire de la municipalité de Barraute;
- Et à signer tous les documents requis, au nom de la Municipalité de Barraute dans le cadre de ladite demande.

2021-0316-043

#### **RECONNAISSANCE BÉNÉVOLAT - BIBLIOTHÈQUE**

Attendu que le Réseau Biblio nous a fait parvenir la liste des bénévoles émérites à la bibliothèque de Barraute et considère que la reconnaissance est essentielle au maintien de la motivation des bénévoles et que dans cet esprit, sollicite la participation financière de la Municipalité afin de concrétiser conjointement ces gestes de gratitude;

Attendu que la bénévole émérite de notre bibliothèque municipale qui sera soulignée cette année est Mme Denise Auger pour ses 10 ans de bénévolat avec la remise d'un certificat cadeau de 30 \$;

Attendu que les membres du conseil sont en parfait accord avec ces gestes de gratitude;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute avise la direction du Réseau Biblio qu'elle accepte de contribuer financièrement, pour la somme de 15 \$ à cette activité de reconnaissance.

### **PROJET MONT-VIDÉO – PHASES 2 ET 3**

Les démarches pour les phases 2 et 3 sont débutées pour le projet de condos au Mont-Vidéo.

### **BALAI RAMASSEUR**

L'équipe des travaux publics fait des recherches pour procéder à l'achat d'un balai ramasseur avec option de crédit-bail.

2021-0316-044

### **GRAVIÈRE FAMILLE FISET**

Attendu qu'une rencontre a eu lieu le 04 mars 2021 avec des représentants de la famille de feu M. Hervé Fiset, M. Alain Therrien, directeur général et M. Yvan Roy, maire concernant une demande de rétrocession du banc de gravier familial à la Municipalité de Barraute;

Attendu que les modalités de rétrocession ont été transmises par courriel le 05 mars 2021, par les représentants de la famille de feu M. Hervé Fiset, et celles-ci présentées aux membres du conseil incluant les informations de droits acquis et coordonnées d'un agronome certifié avec expertise de la CPTAQ;

Attendu qu'un résumé de la proposition des représentants de la famille à la Municipalité a été présenté lors de la présente assemblée;

Attendu que l'offre de service d'un agronome expert en demande à la CPTAQ a été transmise à la Municipalité au coût de 8 210 \$ avant taxes ainsi que l'éventualité des dépenses pour les années subséquentes d'environ 4 000 \$ annuellement;

Attendu qu'il y a possibilité de coûts importants pour la réhabilitation du banc de gravier;

Attendu que la Municipalité de Barraute n'a pas les effectifs et le temps requis pour mobiliser l'équipe des travaux publics en régie ainsi que les sommes nécessaires pour la réalisation de travaux de réhabilitation;

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Barraute ne peut acquiescer à la demande des représentants de la famille de feu M. Hervé Fiset et n'accepte pas la proposition que la Municipalité prenne possession des lots # 6 076 493 et 6 076 494. La Municipalité de Barraute laisse porter également l'offre de service de M. Serge Grenier, agronome pour la gestion du dossier à la CPTAQ.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **FACTURATION AVENUE DES RIVERAINS**

La facturation sera émise aux propriétaires concernés concernant les travaux de la nouvelle ligne électrique sur l'avenue des Riverains réalisés par Hydro-Québec, et ce, selon l'entente établie avec ceux-ci.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2021-0316-045

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 22.

\_\_\_\_\_  
M. Yvan Roy  
Maire

\_\_\_\_\_  
M. Alain Therrien  
Dir. général – Sec. Trésorier